

**Déclaration de candidature à la Présidence de l'Université Paris-Dauphine  
Isabelle Huault**

**Version complète du programme disponible sur <http://www.huault.net>**

Des transformations substantielles ont été réalisées ces dernières années au sein de notre établissement, qui ont renforcé la notoriété de Paris-Dauphine dans son environnement, grâce à l'engagement et l'implication sans faille de tous les personnels, administratifs, enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs.

Nous devons cependant analyser attentivement les progrès qu'il nous reste à accomplir. Les établissements d'enseignement supérieur se trouvent en effet confrontés à des enjeux majeurs : la compétition internationale, la révolution numérique, le regroupement en Communautés d'Universités et d'Etablissements (ComUE), les tensions sur les financements, etc.

Je présente ma candidature à la Présidence de l'Université Paris-Dauphine pour porter, avec toute notre communauté universitaire, une ambition : faire de Paris-Dauphine une des universités leader en Europe dans le domaine des sciences de l'organisation et de la décision.

Pour développer ce projet, notre établissement doit s'appuyer sur ses spécificités, sans référence à un modèle standard, qui nous éloignerait de notre histoire et de notre contexte. Son identité propre est adossée au statut de grand établissement public, sélectif et pluridisciplinaire, ce qui doit nous conduire à capitaliser sur notre différenciation.

De nombreux projets occuperont les années à venir. Nos ambitions de développement doivent permettre de porter plus haut la visibilité de la recherche, laquelle constitue un formidable atout de notre établissement. Nous devons améliorer la lisibilité de notre offre de formation, y compris en formation continue, sans oublier l'innovation pédagogique et les conditions d'enseignement. En matière internationale, il nous faut consolider les réalisations, concrétiser les actions entreprises et structurer notre stratégie. Par ailleurs, les liens avec les *Alumni* et les relations avec les milieux socio-économiques devront être encore renforcés. Enfin, Paris-Dauphine en tant que membre fondateur de PSL, devra œuvrer pour faire de PSL une opportunité, tout en préservant bien sûr son identité et ses capacités d'action.

Notre organisation interne doit évoluer dans le sens d'une meilleure adéquation avec nos ambitions de développement, tant sur le plan des structures que de la simplification administrative, pour garantir la qualité de vie au travail et le bien-être des personnels. Nous devons également rester vigilants sur le plan financier, en nous dotant d'outils de pilotage rigoureux et de procédures favorisant la transparence et l'information, afin de permettre le déploiement de nos actions.

Mon mandat consistera bien sûr à consolider les acquis et à les enrichir, mais aussi, à innover. L'excellence doit dès lors se décliner tant sur le plan scientifique, que dans le domaine de la formation et du bien-être des étudiants, que dans la politique à l'égard des personnels.

Dans cette logique, trois axes structureront mon action :

- Le premier concerne **la créativité dans tous les domaines d'activité** de l'université, afin de conforter la qualité de la recherche et le service rendu aux étudiants. L'Université, de manière générale, constitue un espace libre de création des connaissances et de circulation des savoirs. Paris-Dauphine s'inscrit dans une tradition forte d'innovation, dans laquelle je souhaite aussi inscrire mon mandat. Il importe alors de travailler au maintien et à la promotion d'un écosystème dans lesquels l'expérimentation et les initiatives peuvent pleinement se déployer. Dans cette perspective, Paris-Dauphine sera un creuset propice à la production de connaissance pour ses chercheurs, un lieu d'innovation pédagogique, un environnement favorable au développement des valeurs d'ouverture, de curiosité intellectuelle et des qualités entrepreneuriales des étudiants, un espace soutenant l'engagement et les initiatives des personnels par la mise en œuvre d'une culture du dialogue et de l'expérimentation.

- Le deuxième axe vise à promouvoir **Paris-Dauphine comme acteur responsable**, au service de tous les publics. Notre établissement doit être en mesure de remplir son rôle en matière d'engagement social, c'est-à-dire contribuer à la construction d'une société responsable. Cela passe par le développement d'actions en faveur de la diversité sociale des publics étudiants, la formation des étudiants à la responsabilité sociale, le soutien à une politique de recherche pluridisciplinaire susceptible de répondre aux grands défis sociaux, une organisation orientée vers la qualité de vie au travail et à la sensibilisation aux enjeux du développement durable, une promotion des interactions entre l'Université et la société et enfin, des modalités de gouvernance qui privilégient la collégialité et la participation.

- Le troisième axe insiste sur la **structuration du développement international**, en matière de formation et de recherche. Consolidation de partenariats académiques structurants, innovation pédagogique et offre numérique à destination - en particulier - des pays francophones, généralisation de parcours d'études internationalisés, soutien à la mobilité internationale des personnels, développement de la formation continue à l'international, mise en œuvre d'un plan ambitieux de développement des bourses à la mobilité internationale, telles sont les lignes directrices du développement international, que je préconise. Dès le début de la mandature, une réflexion collective sera engagée au sein d'un Comité de pilotage de l'international pour structurer notre stratégie et déterminer notamment les zones géographiques à privilégier, ainsi que les modalités de notre déploiement à l'étranger.

Le programme que je soumetts est le fruit d'une démarche ouverte et participative engagée durant les dix derniers mois avec les enseignants-chercheurs, les chercheurs, les étudiants, le personnel administratif et, au-delà, l'ensemble des parties prenantes de l'université. Cette démarche qui repose sur le dialogue, la consultation, la participation et la collégialité, constituera le principe essentiel de gouvernance que je souhaite mettre en œuvre. A Paris-Dauphine, mes actions, inséparables des propositions et des sources d'information qui m'entourent, seront inscrites au sein d'un collectif, dans un esprit de délégation et de collégialité. Je m'appuierai sur une équipe de Vice-Présidents qui travailleront de manière transversale, sur la conférence de direction, sur des chargés de mission et sur les conseils centraux, que je mobiliserai comme autant de soutiens pour mener à bien nos missions et réaliser nos projets. Dans cette perspective, je m'engage aussi à lancer la concertation pour modifier le nouveau décret statutaire de Paris-Dauphine, afin de garantir une meilleure représentativité de l'ensemble de la communauté universitaire.

Je privilégierai des modes de gouvernement fondés sur la participation des acteurs, afin que ceux-ci soient pleinement associés, en amont, aux décisions. Les personnels, administratifs, enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs dans leur ensemble, sont tous très impliqués et attachés à notre établissement et participent collectivement à la stratégie de l'établissement. Je mettrai tous les moyens en œuvre pour leur offrir un soutien, des conditions de travail et un cadre de vie satisfaisants, en privilégiant un dialogue social actif. A l'égard des personnels administratifs, la gestion des ressources humaines devra s'articuler autour de la gestion prévisionnelle des emplois, la formation continue au service de la qualification, l'attention portée à l'équité interne, la qualité de vie, en travaillant à une bonne



articulation entre le travail des enseignants-chercheurs et des administratifs, dans un climat de respect mutuel. Le corps enseignant devra se voir, quant à lui, offrir des conditions de travail, qui lui permettent de se centrer sur son cœur de métier : la recherche et la formation.

Le projet que je propose s'inscrit dans un contexte particulier : celui de la construction de PSL, laquelle peut constituer un levier majeur pour le renforcement tant du rayonnement de Paris-Dauphine, que de son attractivité. Mais cette opportunité ne peut être correctement saisie qu'à condition que l'identité de notre établissement, autrement dit son autonomie, soit respectée et réaffirmée. Il est ainsi fondamental que les dépositaires de l'expérience concrète en matière de recherche et de formation, c'est-à-dire les établissements, soient placés au centre des dispositifs et des modes de gouvernement.

La prochaine mandature intervient aussi dans le contexte de transformation urbaine et numérique du campus à partir de 2019. Les travaux s'étendront sur plusieurs années et devront être réalisés en site occupé. C'est un défi important, qui requiert beaucoup de dialogue et de concertation. Il faudra bien sûr faire participer les services, les départements, les étudiants et les centres de recherche à la discussion.

*Faire de Paris-Dauphine une université à rayonnement international, créative et responsable, pour qu'elle devienne dans son domaine l'une des universités leader en Europe, telle est mon ambition.*

*Je m'inscrirai pour cela dans la trajectoire engagée ces dernières années, en étant fidèle à l'histoire de Dauphine et à sa tradition d'université publique propice aux expérimentations. Mais il faut relever de nouveaux défis : la mise en œuvre d'une gouvernance collégiale et participative, l'amélioration des conditions de travail, la structuration du développement international, la promotion de la pluridisciplinarité, le soutien d'un écosystème favorable à l'excellence de la recherche, la transformation pédagogique et le renforcement des relations avec la société et les milieux socio-économiques.*

*Ces réalisations ne seront possibles qu'avec l'engagement, le professionnalisme et les savoir-faire de toute la communauté universitaire (personnels administratifs, enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et étudiants) et de ses partenaires.*

*Ensemble aujourd'hui, nous pouvons construire l'Université de demain.*



Isabelle HUAULT  
Née le 18 juin 1967  
Mariée  
3 enfants (21, 19 et 14 ans)  
<http://www.huault.net>

#### FORMATION

- Agrégation des Facultés de Droit, Sciences Economiques et de Gestion pour le recrutement des Professeurs des universités (mention Sciences de Gestion). 1999
- Doctorat en Sciences de Gestion, Université Jean Moulin Lyon III, 1994
- DEA de Sciences de Gestion, Université Jean Moulin Lyon III, 1991
- Diplôme de l'EM Lyon, 1990

#### POSTES OCCUPES

- Professeure à l'Université Paris-Dauphine (depuis 2005)
- Professeure à l'Université Panthéon-Assas Paris II (2002-2005)
- Professeure à l'Université Paris XII Val-de-Marne (1999-2002)
- Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin (1994-1999)

#### EXPERIENCE DE LA GESTION DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES

- **A l'Université Paris-Dauphine**
  - Vice-Présidente de l'Université Paris-Dauphine (depuis juin 2015)
  - Directrice du centre de recherche Dauphine Recherche en Management (DRM- UMR CNRS 7088) de 2009 à 2015.
  - Directrice de l'Ecole Doctorale de Gestion EDOGEST de 2006 à 2009.
  - Membre élue du Conseil Scientifique de l'Université (2006-2008 puis 2011-2016)
- **Au niveau national**
  - Vice-Présidente de la section 06 (sciences de gestion) du Conseil National des Universités et membre de la Commission Permanente du CNU (CP-CNU) (2011-2015)

## RECHERCHE ET ACTIVITES LIEES A LA GESTION, L'ANIMATION ET L'EVALUATION DE LA RECHERCHE

- Travaux ancrés dans le domaine de la théorie des organisations, portant principalement sur la problématique de la construction sociale des marchés financiers, de la financiarisation et de la régulation financière. Ils examinent plus généralement les questions de changement ou de maintien institutionnels dans l'industrie financière, mais aussi l'industrie de la musique enregistrée.

Pour en savoir plus sur les recherches et les publications :  
<http://drm.dauphine.fr/fr/most/membres/isabelle-huault-1>

- Coordination de plusieurs projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) (2008-2011 puis 2015-2018)
- Membre de la commission scientifique *Sciences Humaines et Sociales – 5 (SHS-5) Fonds National de la Recherche Scientifique-FNRS (Belgique)* depuis 2015.
- Membre élue du Conseil National des Universités- CNU (section 6) de 2011 à 2015
- Membre de deux associations académiques internationales, *l'European Group for Organization Studies* et *l'Academy of Management* et Présidente d'une Association académique francophone, (AIMS-Association Internationale de Management Stratégique, 2006-2008).
- Membre du jury du concours national d'agrégation pour le recrutement des Professeurs des Universités en sciences de gestion (concours externe) (2002-2003) et en sciences économiques (2013-2014)
- Membre de plusieurs comités éditoriaux de revues académiques internationales.

## ENSEIGNEMENTS

### En formation initiale et en formation continue

- Théories des organisations (Master, programmes doctoraux, EDBA, MBA IP)
- Méthodologie de la recherche (Master)

Encadrement de 18 docteurs dont plusieurs ont reçu des prix de thèse et exercent aujourd'hui des fonctions d'enseignant-chercheur en France et à l'étranger. Coordination de 14 Habilitations à Diriger des Recherches (HDR).